

[Texte]

Mr. Crow: —that is an extreme, Mr. Chairman, but it makes the point in a way, and I think it is an important question. Let me make my point.

Mr. Chairman, may I finish my point?

The Chairman: Order. Let me make a point. I am in the chair at the moment, Mr. Langdon, thank you. You can point out that Mr. Crow did not answer the question, if that is what you want to say, after he completes his statement, but don't interrupt him, please.

Mr. Langdon: I don't want this to be an unconstructive debate. I don't want straw men to be erected.

The Chairman: You can point that out when he has completed his answers.

Mr. Langdon: I would ask Mr. Crow to deal with what I think has been a position put forward, rather than to caricature it by creating a straw man. That may be good debating technique, but it is not something that is constructive for the committee.

The Chairman: Mr. Langdon, you are free to ask the questions however you want, and you are free to comment on the answers when Mr. Crow has made them, but I think he is perfectly entitled to—

Mr. Langdon: To erect straw men?

The Chairman: —use words. If that is how he wishes to answer the question, then you can question the answer.

Mr. Crow, please complete your comments.

Mr. Crow: Mr. Langdon raised the question of power. He even went so far as to suggest that this was a power-seeking exercise on the part of the governor and the Bank of Canada. I suggest, Mr. Langdon, that you go and look at the record of what you said, if you suggest that you didn't.

Mr. Langdon: If I didn't say it explicitly, I will say so.

Mr. Crow: Okay, okay. And if we are talking about straw men I think you should look at that statement.

I am suggesting, if that is the concern, then you know a logical conclusion. . . You may say it is extreme, but sometimes we can clarify what is desirable or what is reasonable by looking at extremes. You looked at an extreme. You said that this was essentially an exercise for the Bank of Canada to increase its power apart from the elected body.

Mr. Langdon: That is quite right.

Mr. Crow: I said well from that point of view you could make—this is a possibility, and I am sure it has happened in places—the Bank of Canada, let us say, a section of the Department of Finance, and monetary policy—I am coming back to Mr. Gray's point—only would intervention would be done under the instructions, but what happens to the bank rate every week would be done under the instructions of the minister, and they will be very clear.

As we pointed out in the act, however, there has been a general tendency in history to separate out the power to spend money from the power to create it or to print it. When you ask why would that be, why would this distinction be

[Traduction]

M. Crow: . . . c'est sans doute là une position extrême, mais cela me permet d'expliquer très clairement ce que je pense. Laissez-moi terminer.

Monsieur le président, puis-je terminer?

Le président: J'invoque le règlement. C'est moi qui préside la séance en ce moment, monsieur Langdon. Lorsque M. Crow aura fini, vous pourrez lui dire qu'il a répondu à côté de la question, si c'est ce que vous pensez, mais ne l'interrompez pas, s'il vous plaît.

M. Langdon: Mais je ne voudrais pas que ce débat devienne stérile. Il ne faut pas faire apparaître des hommes de paille.

Le président: Vous pourrez en juger lorsqu'il aura fini sa réponse.

M. Langdon: Mais je voudrais que M. Crow réponde directement à la question qui lui a été posée, sans la caricaturer de manière aussi flagrante. C'est sans doute une bonne technique de discussion mais cela ne nous avance à rien.

Le président: Monsieur Langdon, vous avez parfaitement le droit de poser toutes les questions que vous voulez, et de juger les réponses qui vous sont données, mais M. Crow a de son côté parfaitement le droit. . .

M. Langdon: De créer des hommes de paille?

Le président: . . . de répondre comme il l'entend. Si c'est ce qu'il veut faire, vous pourrez dire plus tard ce que vous en pensez.

Monsieur Crow, veuillez poursuivre.

M. Crow: C'est M. Langdon qui a été jusqu'à dire que ces propositions représentent une tentative d'élargissement des pouvoirs du gouverneur et de la Banque du Canada. Si je me trompe, monsieur Langdon, vous n'aurez qu'à relire le procès-verbal.

M. Langdon: Si je ne l'ai pas dit explicitement, je le fais maintenant.

M. Crow: Très bien. Et puisque vous parlez d'hommes de paille, vous devriez regarder ce texte.

Cela dit, vous pouvez penser que la possibilité que j'ai évoquée est extrême, mais il est parfois très utile de présenter des extrêmes pour exposer clairement ce qui serait souhaitable ou raisonnable. Vous-même, vous avez fait preuve d'extrémisme en disant que cet exercice visait essentiellement à étendre le pouvoir de la Banque du Canada en la rendant plus indépendante du Parlement.

M. Langdon: C'est tout à fait vrai.

M. Crow: Si c'est ce que vous pensez, l'une des possibilités que vous pourriez envisager, pour éviter ce problème, serait de faire de la Banque du Canada une branche du ministère des Finances. Ainsi, et j'en reviens aux déclarations de M. Gray, la politique monétaire serait totalement déterminée par le ministère des Finances, c'est-à-dire que le taux du directeur de la Banque serait établi chaque semaine sur instructions du ministre lui-même, ce qui rendrait les choses parfaitement claires.

Cependant, comme nous l'avons souligné, la tendance historique a généralement été de bien séparer l'organisme qui a le pouvoir de dépenser l'argent de celui qui a le pouvoir de le créer. Si vous vous demandez pourquoi, je suppose que